

Sur l'année de 2021-2022, les femmes ont accéder à des postes plus importants que les hommes en proportion dans notre cabinet dans plusieurs secteurs d'activités.

Pour votre information, l'index est calculé sur la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Ci-joint notre index égalité hommes-femmes à communiquer sur notre site internet avant le 28 février 2023, celui-ci est de **89/100 en 2023** contre **93/100 en 2022**, aucune correction n'est nécessaire, celle-ci étant de rigueur à un indice de 75/100 :

1. **Ecart de rémunération** s'est amélioré de **38 à 39/40** ; Les rémunérations entre les hommes et les femmes selon chaque catégorie sont quasiment égalitaires avec cette note qui s'est encore améliorée de 38 à 39/40, il n'y a quasiment pas d'écart entre les rémunérations de hommes et des femmes pour toutes nos catégories d'emplois, employant des hommes et des femmes ;
2. **Ecart des augmentations individuelles** est au maximum **soit 35/35 pour les deux années** ; Le nombre d'augmentations individuelles, soit la progression salariales des hommes et des femmes est au maximum, les hommes et les femmes ont la même égalité de progression salariale ;
3. **Le % de salariés augmentés au retour d'un congé maternité** est au maximum de **15/15 pour les deux années** ; Toutes les salariées de retour de congé maternité bénéficient d'augmentations ;
4. Et l'indicateur du **nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations** est passé **de 5/10 à 0/10**, ce qui s'explique par le nombre de femmes qui est passée de 7/10 en 2020/2021 à 9/10 en 2021/2022 dans le top 10 des plus hautes rémunérations, lié aux postes pourvus et une large féminisation de plusieurs de nos métiers en EC et audit notamment.

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1	0,7	39	40	40
1	0,0	35	35	35
1	100	15	15	15
1	1	0	10	10
		89		100
		89		100